

AQVITANIA

TOME 15

1997-1998

Revue inter-régionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

Sommaire

- A. BOLLE, P. FOUÉRE, J. GOMEZ DE SOTO,
Age du Bronze et Tène ancienne sur la déviation de Saint-Martial-de-Ribérac à Ribérac (Dordogne). 7
- A. MULLER,
Le Cluzel (Toulouse, Haute-Garonne), du Bronze final au deuxième Age du Fer. Bilan des fouilles
1968-1987. 27
- ANNEXE*
P. MARINVAL, L. BOUBY,
Données sur l'économie végétale du Cluzel au premier Age du Fer (Toulouse, Haute-Garonne). 67
- B. MAURIN, B. DUBOS, R. LALANNE,
L'enceinte protohistorique de l'Estey du large. Site archéologique sublacustre du lac de Sanguinet. 73
- A. TOLEDO I MUR,
La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). Un entrepôt du I^{er} siècle a.C. 109
- ANNEXE*
J.-P. GUILLAUMET,
Le monument à quatre faces humaines de la Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). 141
- A. RUIZ GUTIÉRREZ,
Flaviobriga, puerto comercial entre Hispania y la Galia. Estudio del comercio de terra sigillata a través
de un lote de Castro Urdiales (Cantabria). 147
- P. AUPERT, J. DASSIÉ,
L'urbanisme d'une agglomération secondaire : nouvelles découvertes aériennes à Barzan. 167
- P. SILLIÈRES,
Deux grandes rues de Saint-Bertrand-de-Comminges et l'évolution monumentale du centre de la
ville antique. 187

A. BOUET,	
Les thermes de la <i>villa</i> de Montmaurin (Haute-Garonne) et la pratique balnéaire et sportive dans l'Antiquité tardive.	213
F. PONS,	
Une nécropole de l'Antiquité tardive : Saint-Laurens, Castres (Tarn).	245
<i>ANNEXE</i>	
V. GENEVIÈVE,	
Les monnaies de la nécropole de Saint-Laurens.	265
B. BOULESTIN, L. BOURGEOIS, A. DEBORD, J. GOMEZ DE SOTO,	
Le Champ de l'Eglise à Agris (Charente) : habitat carolingien et fosse à incinération.	271
A. CHAMPAGNE,	
Une reconstruction au XV ^e siècle en Poitou : financement et approvisionnement en matériaux du chantier de Vasles.	287

Notes

A. BEYNEIX,	
Précisions sur la sépulture à incinération d'Ambrus (Lot-et-Garonne).	309
R. BOYER, C. PIOT,	
Bronze figuré en Agenais : une tête au <i>cirrus</i> inédite découverte dans la Garonne (commune du Passage, Lot-et-Garonne).	319
J. LAPART,	
Têtes gallo-romaines en marbre récemment découvertes dans le Gers.	327

Chronique

B. CURSENTE,	
Chronique de l'Archéologie médiévale en Aquitaine (début 1993-début 1998).	345

Bruno Boulestin Labo. d'Anthropologie
Université de Bordeaux I,
CNRS-UMR 5809 ;
collaborateur
CNRS-UMR 6566.
Luc Bourgeois Conservateur du Patrimoine
SRA Poitou-Charentes

André Debord Professeur émérite
Université de Caen

José Gomez de Soto Directeur de Recherche
CNRS-UMR 6566,
Rennes

L Le Champ de l'Eglise à Agris (Charente) : habitat carolingien et fosse à incinération

RÉSUMÉ

Lors d'une fouille limitée sur le site du Champ de l'Eglise à Agris, connu pour la découverte d'une statue de Mercure, des traces de structures d'habitat sur pieux de bois d'époque carolingienne tardive ont été reconnues. Une excavation, dont l'aspect rappelle celui des nombreuses fosses à usage culinaire connues sur les habitats de cette époque, s'est révélée avoir probablement servi pour une incinération humaine, mettant en lumière une pratique jusqu'alors, semble-t-il, jamais attestée à une époque aussi tardive.

ABSTRACT

Excavations of the site of Champ de l'Eglise in Agris, well known for the discovery of a Mercury statue, shown pit holes of a wooden settlement of late Carolingian Period. A look like cooking pit seems to have been used for a human cremation. Such a practice was never been since observed in so late a period.

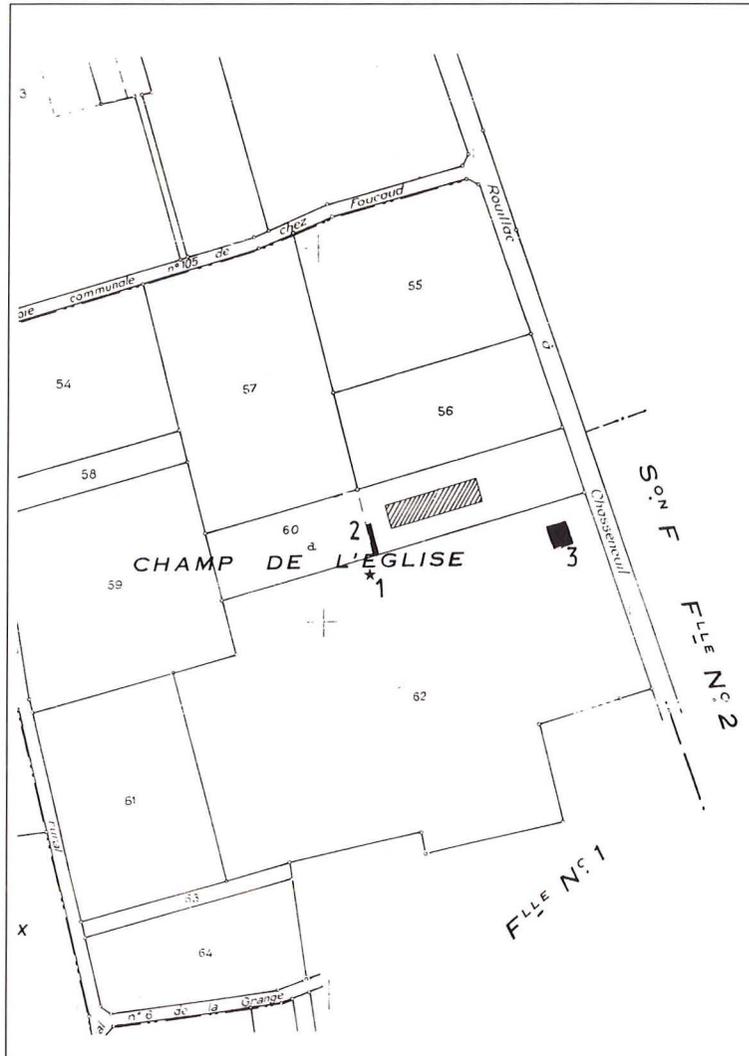


Fig. 1 : Plan de situation de la découverte de la statue gallo-romaine (1) et des interventions archéologiques.

(2 : sondage de 1999 ;

3 : fouille de 1994).

suggèrent la présence de constructions arasées.

Afin de vérifier la présence et éventuellement la nature des constructions dans le secteur, nous avons demandé en 1992 à Chr. Richard, de la Société Archéologique de Chauvigny, de réaliser une prospection aéroportée. Des conditions de végétation peu favorables n'ont pas permis le repérage de murs, mais une "structure" qui paraissait correspondre à un enclos circulaire protohistorique a pu être observée à proximité de la route départementale de Rouillac à Chasseneuil, dans l'angle nord-est de la parcelle ZK62. Les parties est et ouest de cet "enclos" disparaissaient dans des zones plus sombres et de fait les observations n'en demeuraient que partiel-

lement interprétables. Enfin, des traces de sol polygonal périglaciaire furent reconnues à l'occasion de ce survol.

1. LE SITE DU CHAMP DE L'ÉGLISE

(J. GOMEZ DE SOTO)

Le site du Champ de l'Eglise à Agris (Charente) (fig. 1) a été révélé voici une dizaine d'années par la découverte fortuite au cours d'un labour, dans la parcelle ZK62, d'une statue gallo-romaine en calcaire figurant Mercure accroupi versant le contenu d'une bourse¹. Une prospection au sol avait livré des indices de site sous forme de tessons gallo-romains et du haut Moyen-Age. A proximité du point de découverte de la statue, de légères éminences et la concentration de petits blocs de calcaire et surtout de fragments de *tegulae* et d'*imbres*

2. LES RECHERCHES DE TERRAIN ET LEURS RÉSULTATS

(B. BOULESTIN, L. BOURGEOIS, A. DEBORD, J. GOMEZ DE SOTO)

2.1. Une construction gallo-romaine

En 1990, une tranchée de sondage² creusée d'est en ouest dans la pièce ZK60, à proximité de l'emplacement de découverte de la statue dans la

2. Autorisation de sondage n°70, du 15 novembre 1990, accordée à J. Gomez de Soto. Les auteurs remercient M. A. Villatte, propriétaire du terrain, et M. J.-C. Papinot, Directeur régional des Antiquités, qui ont permis cette recherche, et M. J.-F. Buisson, qui a examiné les fragments de céramique.

1. Cette statue est conservée par son inventeur. Etude à paraître, par J. Gomez de Soto et J.-F. Buisson.

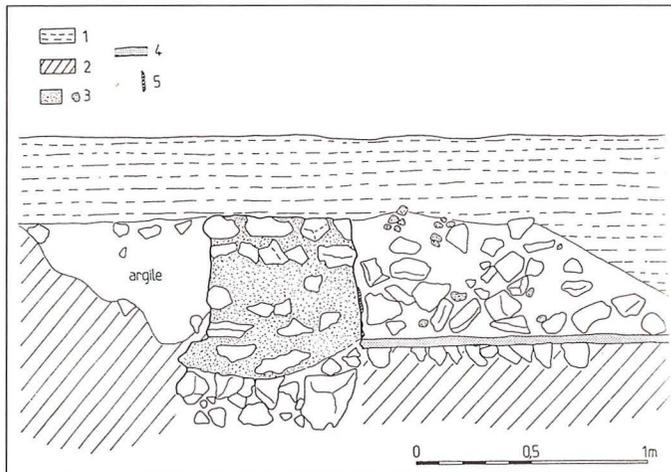


Fig. 2 : Coupe stratigraphique partielle passant par le mur ouest de l'édifice découvert en 1990.

1 : terre arable ; 2 : sol naturel ; 3 : mortier ;
4 : sol de béton ; 5 : enduit mural.

pièce voisine, a mis en évidence deux murs portant des traces d'enduit, en blocage noyé dans du béton et posés sur une fondation en hérisson, séparés par un sol de béton (fig. 2). L'intérieur de l'espace entre ces murs était comblé de remblais de construction. Des tessons datables de la fin du I^{er} siècle au Bas-Empire, dont un pied de vase engobé, ont été recueillis à l'extérieur de la construction près du mur ouest. L'étroitesse de la tranchée ne permet pas de définir la nature de cette construction.

2.2. Un établissement carolingien tardif (fig. 3)

En 1994, dans le cadre d'un programme de recherches consacré aux pratiques funéraires protohistoriques dans le karst de La Rochefoucauld, l'un des auteurs de cet article a été amené à entreprendre la fouille de l'"enclos" repéré sur la parcelle ZK 62³.

Le décapage au tractopelle complété par un nettoyage manuel a bien permis de découvrir cette "structure", mais il s'avéra qu'il ne s'agissait

en fait que d'un leurre créé par un jeu de diaclases légèrement curvilignes grossièrement orientées est-ouest et nord-sud. Un sondage dans la diaclase nord (fig. 4) confirma qu'il s'agissait bien de structures naturelles. Toutefois, un nombre appréciable de structures artificielles furent observées et fouillées.

Les structures anthropiques

Il s'agit essentiellement de trous de poteaux (structures 1 à 5 et 7 à 22) et d'une fosse (structure 6).

Une très grande "fosse" subquadrangulaire s'achevant sur le bord de la diaclase sud est en revanche une cavité naturelle. Elle était emplie à la base d'un mélange d'argile et de pierres sans traces anthropiques et la partie supérieure de son comblement, formée de pierres et de terre, contenait du mobilier archéologique.

Les trous de poteau

Les trous de poteau étaient creusés pour la plupart dans l'argile, quelques-uns seulement (structures 2, 7, 12, 20, 21) aux dépens du calcaire. Tous apparaissent très arasés, et il est clair qu'un certain nombre a pu disparaître de longue date par suite des travaux agricoles. Les plus simples se réduisaient à une petite cavité sans blocs de calage. Certains ne possédaient que des calages rudimentaires (fig. 4 et 7). D'autres possèdent un système de calage élaboré, mettant en œuvre des plaquettes de calcaire placées de champ et parfois des dalles-supports sous le pieu (structures 1, 13, 22 ; fig. 5 et 6, n°2). Le trou de poteau 5, double, comporte une séparation constituée d'un bourrelet d'argile indurée (fig. 6, n°1). Les traces matérielles des poteaux, sous forme d'un fantôme plus sombre, n'étaient visibles que pour les trous de poteaux 3 et 4 (fig. 7). Notons enfin que le double trou de poteau 5 était emplie de sédiment très charbonneux riche en graines brûlées. Certains trous de poteaux ont livré quelques tessons ou des restes de faune. Du fait des destructions antérieures, et, surtout, à cause de la faible surface fouillée, aucun plan de construction n'a pu être décelé.

3. Autorisation de fouille programmée 001433, programme P13. Le titulaire, J. Gomez de Soto, remercie MM. Robert, propriétaire, et C. Vimpère, exploitant, pour leur autorisation, et tout particulièrement le second, qui a de plus effectué gracieusement les décapages nécessaires.

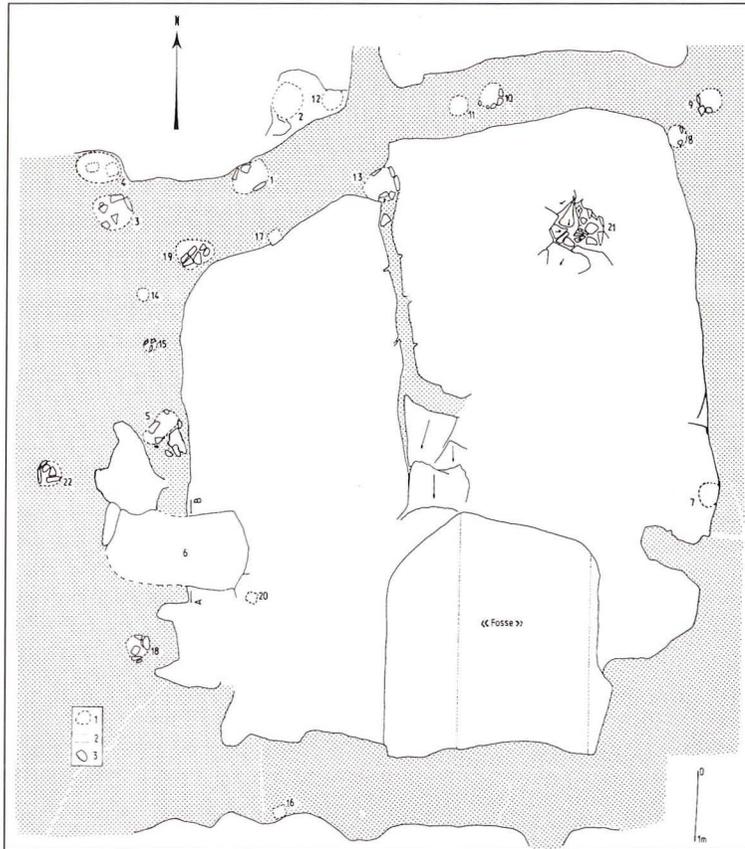


Fig. 3 : Intervention archéologique de 1994 sur l'habitat carolingien.
Plan d'ensemble. 1 : trous de poteaux ; 2 : partie fouillée de la grande "fosse" ; 3 : blocs de calcaire.
En gris : argile naturelle.

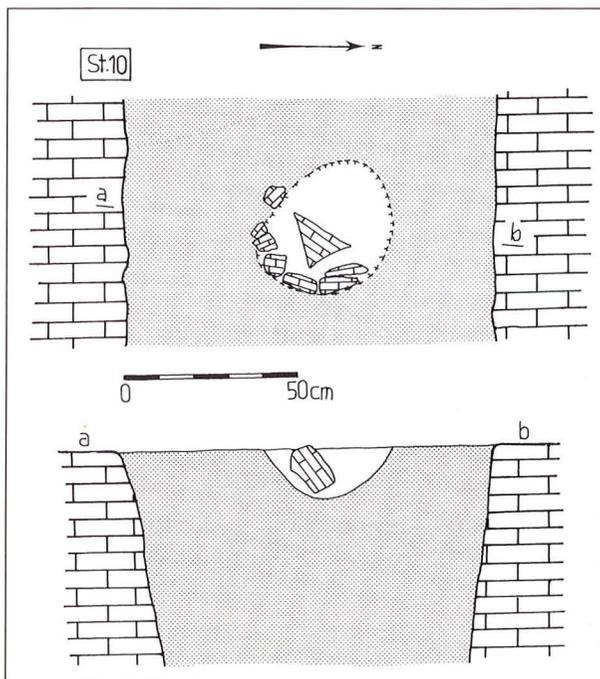


Fig. 4 : Section de la diaclase nord et trou de poteau n°10.
En gris : argile naturelle.

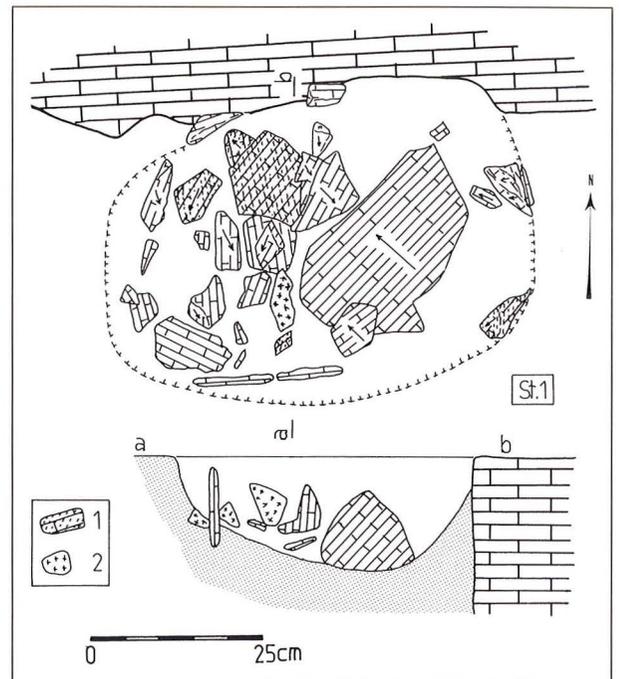


Fig. 5 : Trou de poteau n°1. 1 : calcaire rubéfié ; 2 : galet de quartz.
En gris sur la coupe : argile naturelle.

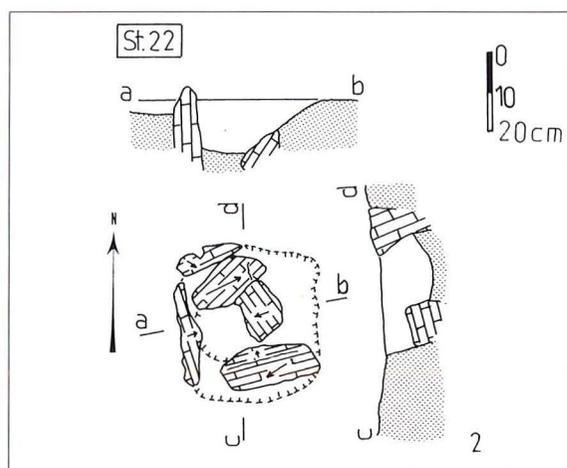
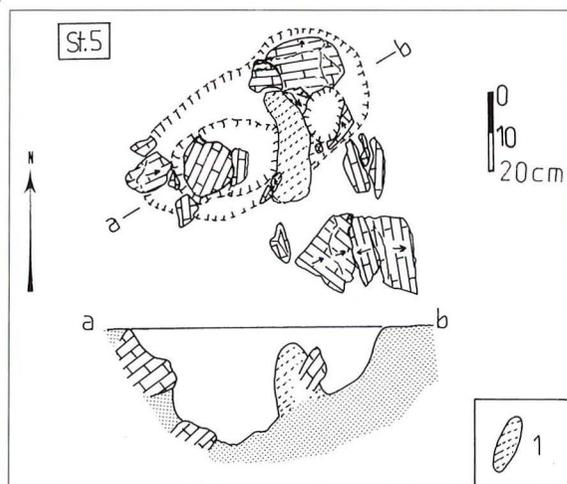


Fig. 6 : Trous de poteaux n°5 et 22.

1 : argile indurée.

En grisé sur les coupes : argile naturelle.

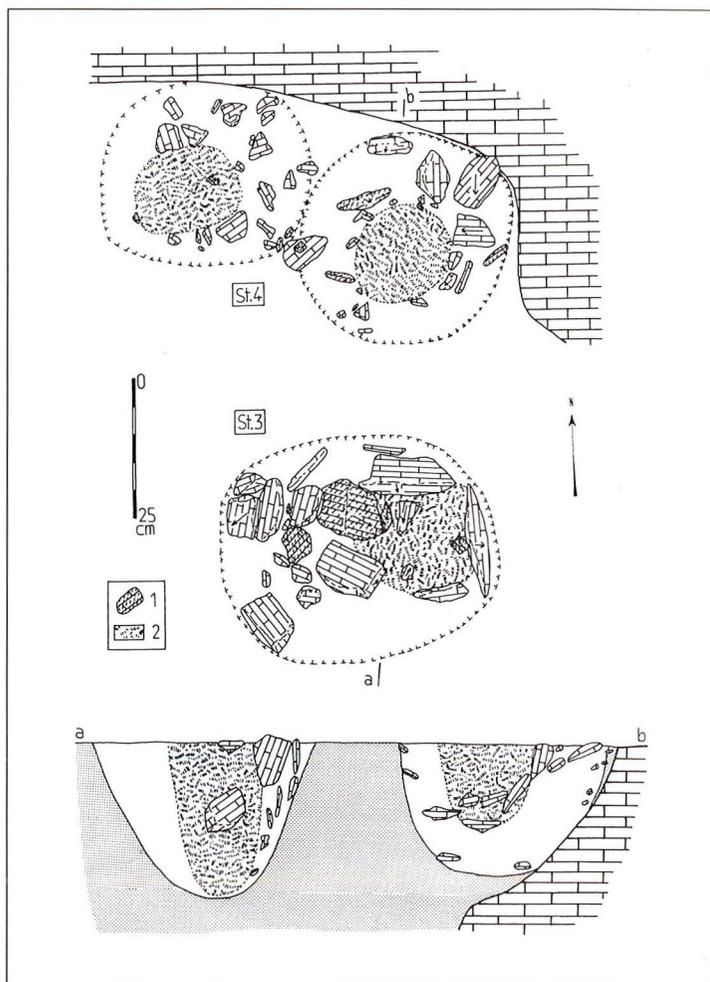


Fig. 7 : Trous de poteaux n°3 et 4.

1 : calcaire rubéfié ; 2 : traces des poteaux.

En grisé sur la coupe : argile naturelle.

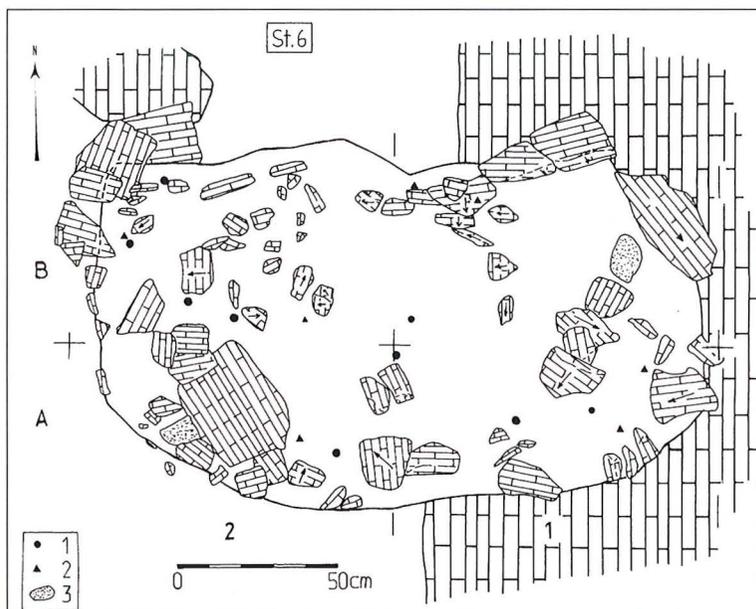


Fig. 8 : Fosse n°6. Plan de surface.

1 : os ;

2 : tesson ;

3 : fragment de meule en grès.

La fosse 6

La structure n°6 se présentait comme une fosse de plan sub-ovale orientée est-ouest (fig. 8), de 1,90 m de longueur sur 1,10 m dans sa plus grande largeur, pour une profondeur maximale, mesurée au centre par rapport au niveau du sol calcaire avoisinant, de 35 cm.

Son comblement (fig. 9 et 10) comportait deux couches charbonneuses à éléments calcaires souvent rubéfiés (couches 1 et 3) séparées par un épais lit de plaquettes de calcaire (couche 2). Son fond était recouvert d'argile carbonneuse (couche 4).

L'observation, dès le décapage superficiel de cette fosse, d'articles osseux humains brûlés a conduit à adopter pour la fouille de cette structure la méthode usuelle dans le cadre des fouilles préhistoriques, avec repérage en trois dimensions de tous les os et artefacts dégagés. Ainsi 160 pièces ont-elles pu être coordonnées, qui se répartissent comme suit :

- 23 os humains brûlés
- 14 os humains non brûlés
- 23 os animaux non brûlés

- 5 os animaux brûlés,
- 7 fragments d'os de taxon non déterminés,
- 72 tessons médiévaux dont 17 se rapportent à un même vase (fig. 20, n° 9-10),
- 4 tessons protohistoriques,
- 5 débris de *tegulae*,
- 3 éclats de silex,
- 3 fragments de meules en grès,
- 1 clou en fer

auxquels s'ajoutent divers éléments non positionnés de l'interface légèrement remanié entre le décapage et la partie supérieure du remplissage, ou retrouvés au tamisage :

- 8 tessons médiévaux (4 du vase dont 17 autres furent recueillis en place),
- 12 tessons protohistoriques,
- 1 clou en fer.

L'existence d'une séquence stratigraphique dans le comblement pouvait laisser supposer que la répartition du matériel n'était pas aléatoire. Nous avons donc, pour tenter de confirmer ou d'infirmer cette impression, effectué une analyse graphique de la position des artefacts à partir des

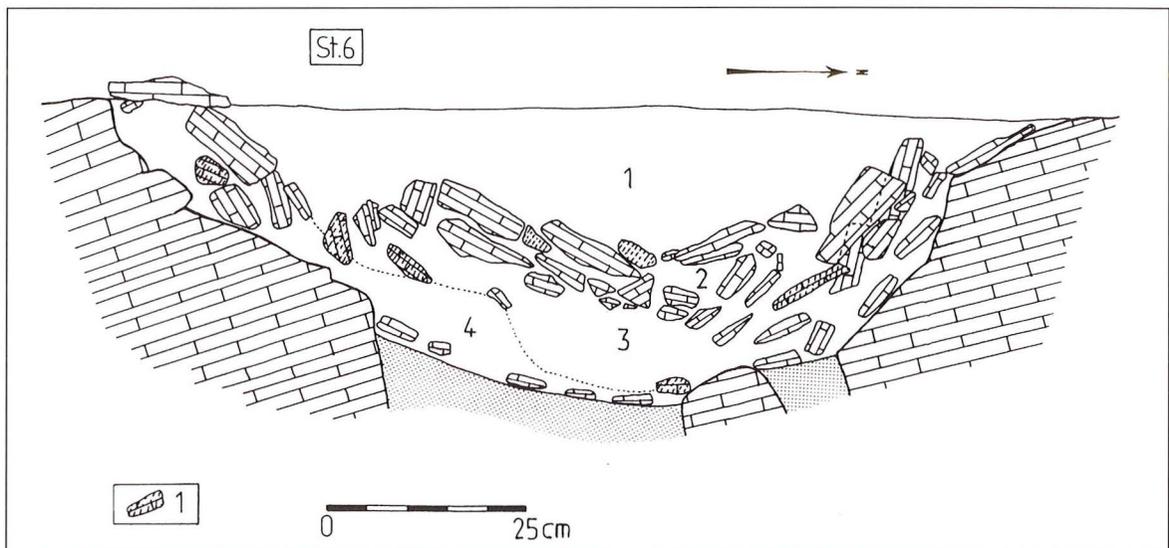


Fig. 9 : Fosse n°6. Coupe transversale.

1 : calcaire rubéfié.

En grisé : argile naturelle.

coordonnées en trois dimensions relevées sur le terrain, dont voici les résultats ⁴.

Les tessons étaient uniformément répartis au sein du comblement (fig. 11 et 12). Cependant les 17 qui venaient d'un même récipient apparaissaient dans leur très grande majorité au même niveau, assez bas dans le remplissage (fig. 11 et 14). En effet, moins d'une dizaine des autres éléments céramiques se trouvaient en-dessous de ce niveau, et tous les autres au-dessus. En outre, les tessons de ce vase possédaient en plan une répartition particulière. Ils se distribuaient sur pratiquement toute la longueur de la structure, mais sur une bande de 40 cm de largeur seulement, au niveau de son axe médian, donnant ainsi l'impression de la présence d'une sorte de gouttière (fig. 13). Quelques tessons, certains protohistoriques, mais surtout en majorité médiévaux, se trouvaient au fond de la fosse, sous le niveau des ossements humains brûlés.

Les ossements humains brûlés et non brûlés étaient nettement séparés. Les premiers se trouvaient en majorité plaqués sur le fond du creusement, au niveau le plus profond du remplissage, c'est-à-dire à celui de l'argile carbonneuse formant la couche 4 (fig. 11 et 19). Les seconds se situaient nettement plus haut, pratiquement au sommet du comblement (fig. 11 et 18) et en plan, ils présentaient une distribution essentiellement périphérique (fig. 15 et 16).

Les os de faune non brûlés se répartissaient sur une hauteur de pratiquement 30 cm (fig. 11, 15 et 17). Deux éléments toutefois sont à noter : à l'exception de deux d'entre eux, ils étaient tous situés au-dessus du niveau correspondant à celui des 17 tessons venant d'un même vase ; en projection verticale, ils se concentraient sur une surface de 80 cm sur 20 au niveau de la partie centrale de la fosse (fig. 11 et 15).

Les éléments les plus anciens du comblement de la fosse étaient donc les ossements humains brûlés qui, comme nous l'avons montré, se situaient dans leur grande majorité au niveau de la couche d'argile carbonneuse de base, directement plaqués sur le fond de la structure :



Fig. 10 : Fosse n°6. Vue en cours de fouille montrant le niveau pierreux médian.

ils étaient donc très probablement en rapport direct avec son utilisation initiale.

Par ailleurs, l'étude de ces ossements humains brûlés (cf. *infra*) démontre qu'il s'agit d'os ayant tous subi l'action du feu à l'état frais et ceci de manière systématique. Il ne s'agit donc pas de brûlures accidentelles mais bien d'une véritable crémation.

La faible quantité des restes humains incinérés (25 fragments pour une masse de 47 g) suggère une représentation partielle plutôt que complète de l'incinération. A titre de comparaison, dans la nécropole du premier Age du Fer d'Agde, la masse moyenne des os provenant des 91 sépultures individuelles intactes ou quasi intactes est de 833,7 g, la valeur la plus faible étant de 115 g pour l'adulte de la tombe 205 ⁵.

4. L'analyse graphique a été réalisée à l'aide du programme Statistica pour Windows 4.5 du G.D.R. 742 du C.N.R.S. "Méthodes d'études des sépultures".

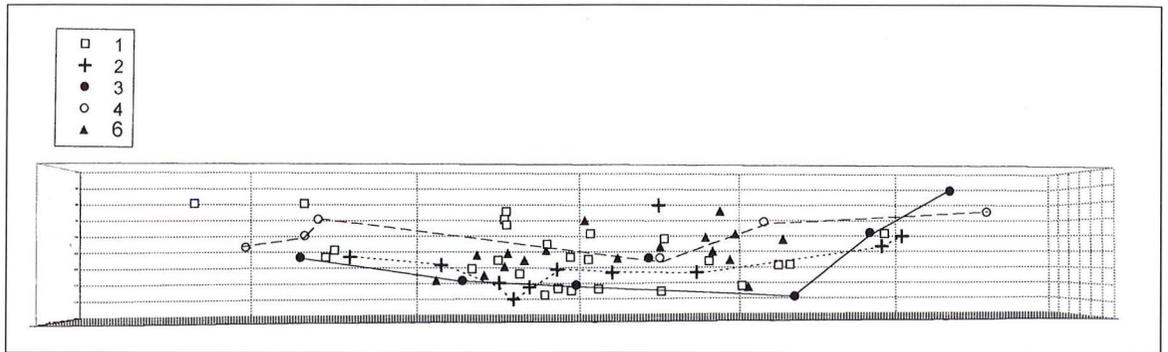


Fig. 11 : Fosse n°6. Répartition générale du contenu : projection sur le grand axe des éléments situés entre $x=100$ et $x=140$ (cf. plan fig. 8).

Légende :

- 1, céramique (tessons divers) ;
- 2, les 17 tessons appartenant à un même vase ;
- 3, os humains brûlés ;
- 4, os humains non brûlés ;
- 5, os animaux non brûlés ;
- 6, os animaux brûlés ;

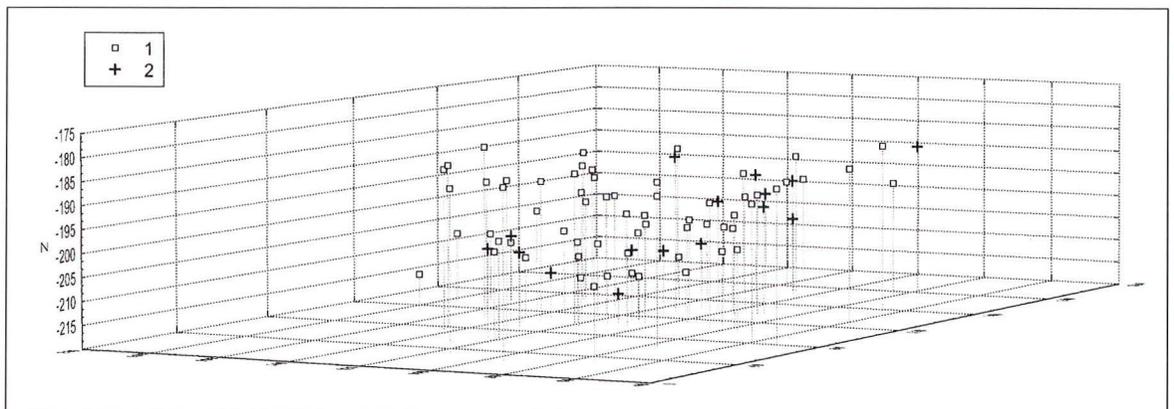


Fig. 12 : Fosse n°6. Répartition des tessons de poterie : vue en perspective.
Même légende que fig. 11.

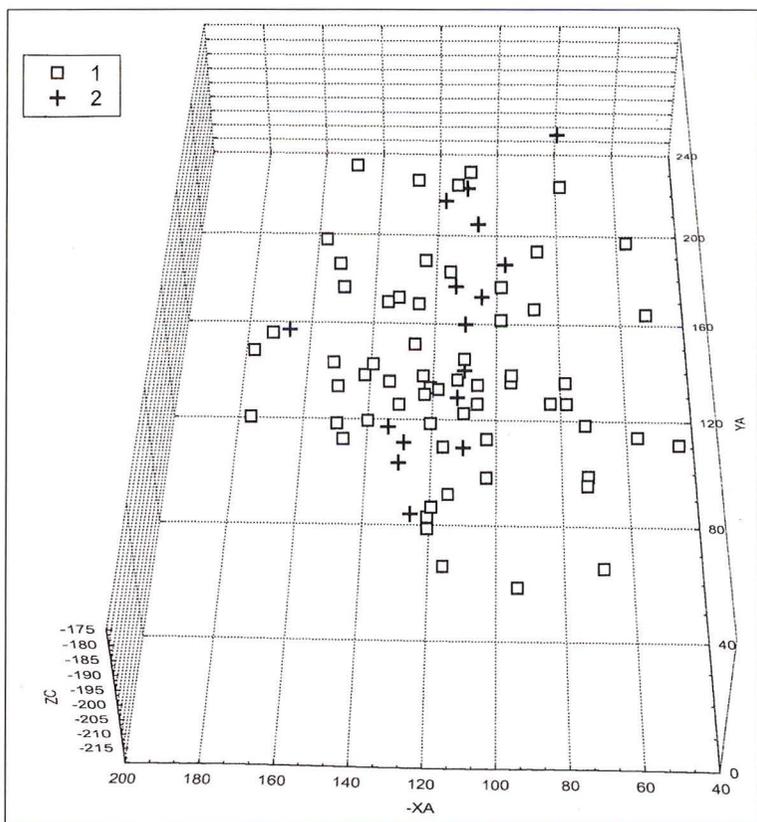


Fig. 13 (ci-contre) : Fosse n°6.
Répartition des tessons de poterie :
perspective axiale.
Même légende que fig. 11.

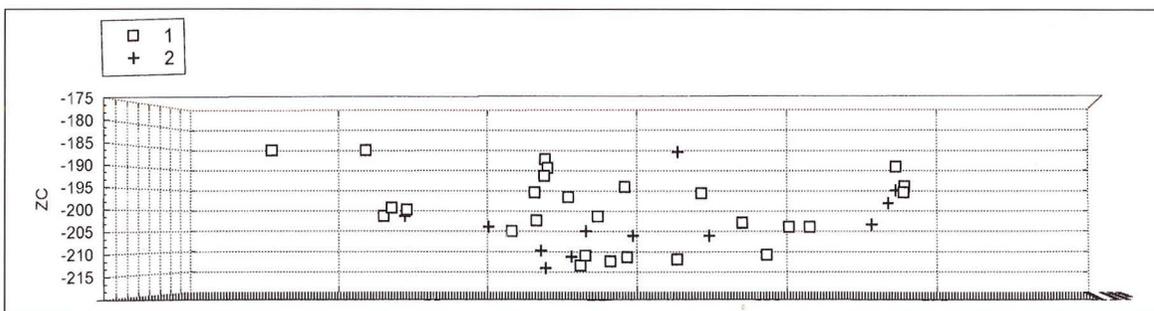


Fig. 14 (ci-dessous) : Fosse n°6. Répartition des tessons de poterie : projection sur le grand axe de la structure des éléments situés entre $x=100$ et $x=140$.
Même légende que fig. 11.

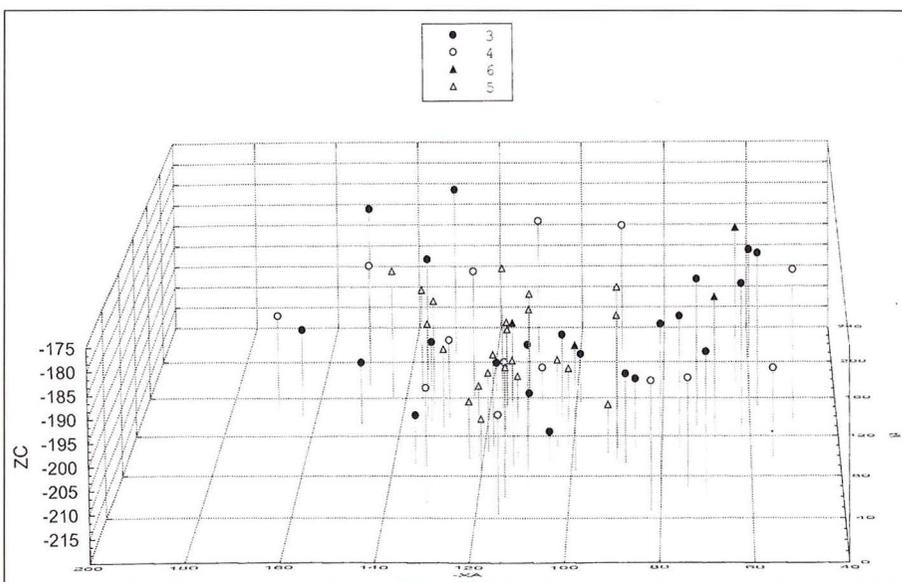


Fig. 15 : Fosse n°6. Répartition des os : vue cavalière.
Même légende que fig. 11.

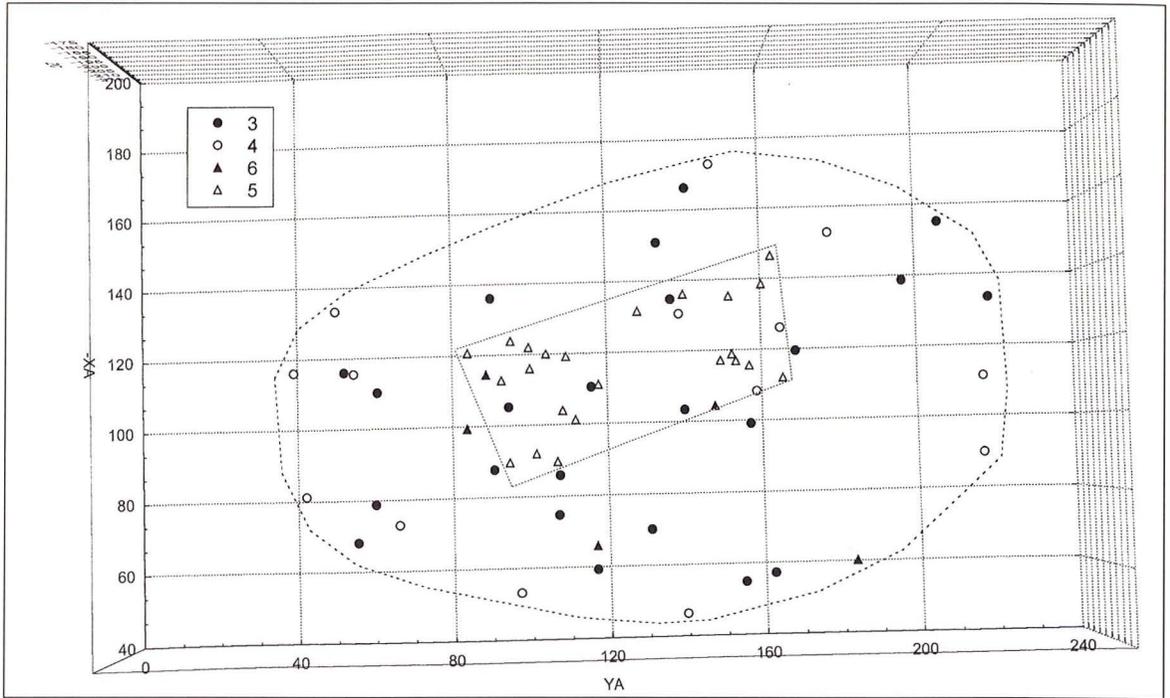


Fig. 16 : Fosse n°6. Répartition des os : vue en plan. Même légende que fig. 11.

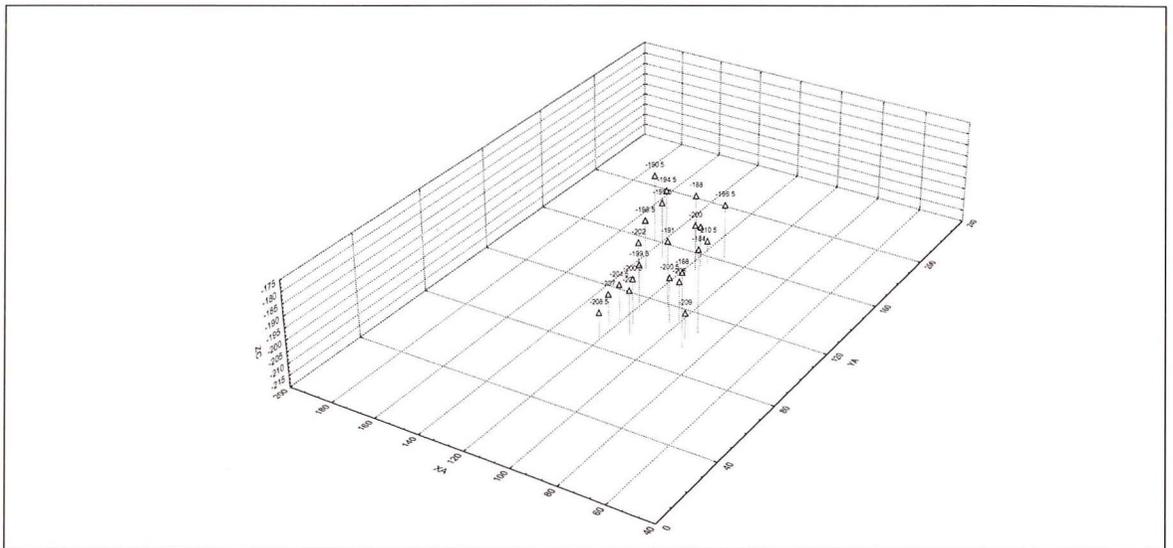


Fig. 17 : Fosse n°6. Répartition des os animaux non brûlés : vue en perspective (les nombres associés aux symboles indiquent les profondeurs par rapport au niveau arbitraire de référence).

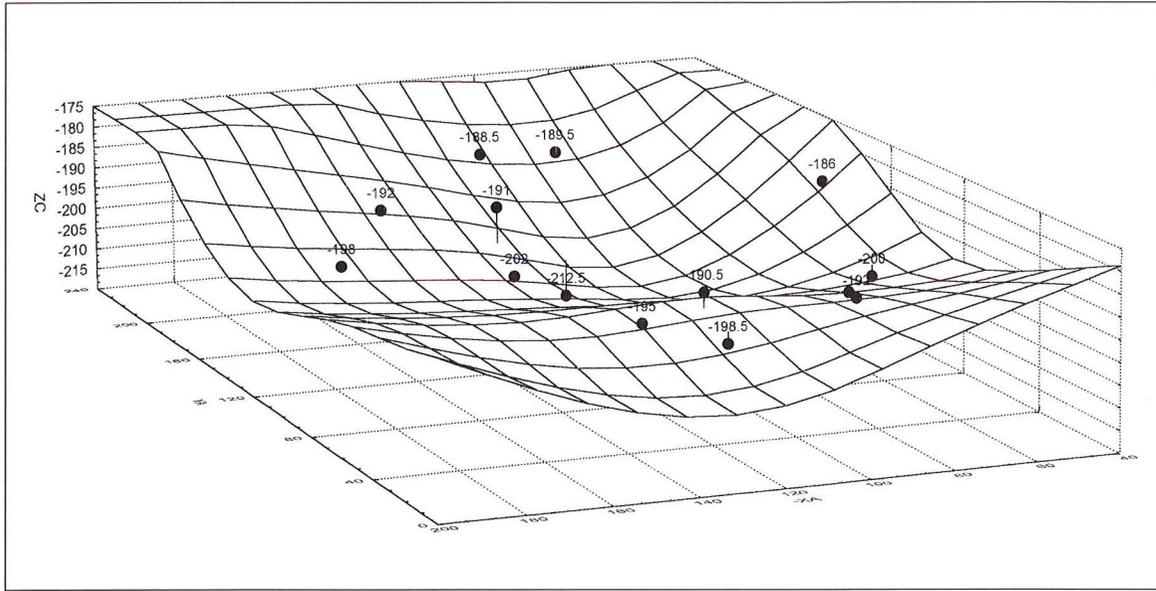


Fig. 18 : Fosse n°6. Reconstitution planimétrique du niveau des os humains non brûlés.

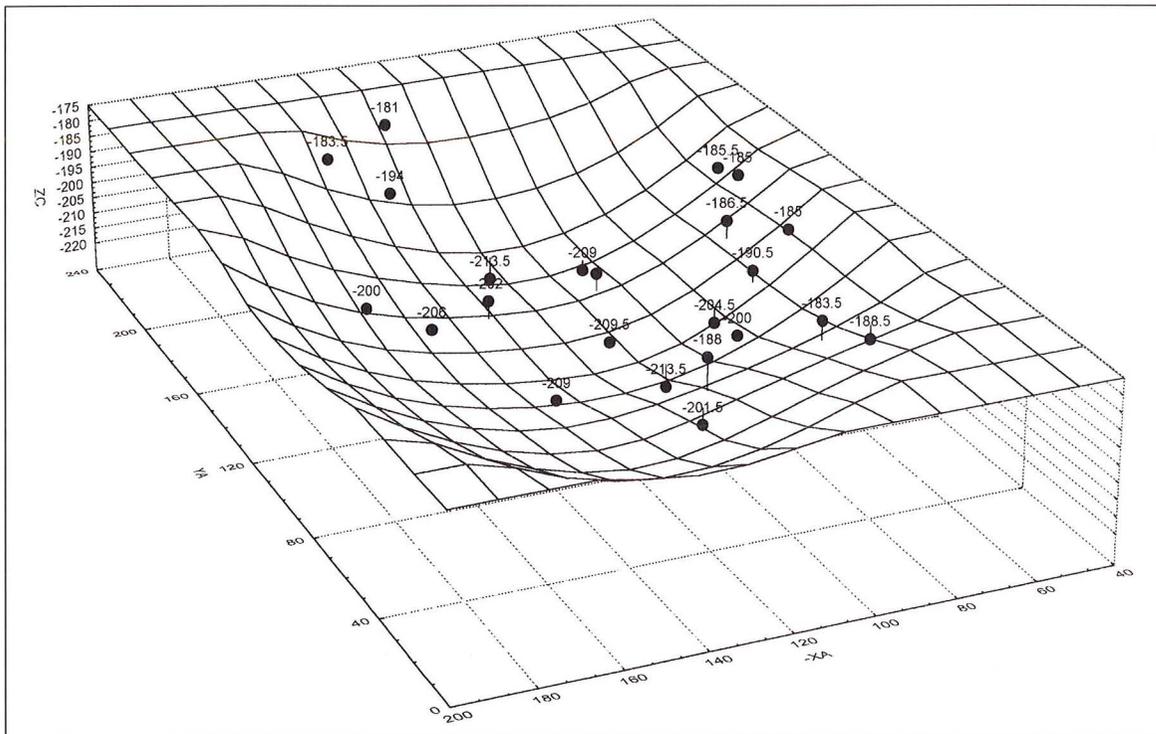


Fig. 19 : Fosse n°6. Reconstitution planimétrique du niveau des os humains brûlés.

Ce caractère partiel, qui ne peut pas être expliqué par l'action des labours puisque le colmatage de la partie supérieure de la fosse était bien conservé, peut toutefois trouver d'autres explications que celle d'une vidange secondaire. Le dépôt des os dans une tombe après incinération peut en effet être incomplet et ne concerner qu'une partie des pièces brûlées. Ceci a par exemple été bien démontré pour la nécropole de la fin du premier Age du Fer de Las Peyros à Couffoulens (Aude) où dans certaines tombes, le poids des ossements retrouvés ne dépassait pas quelques grammes⁶. Une autre possibilité est que nous soyons en présence de pièces abandonnées ou non remarquées au cours du ramassage sur un *ustrinum*.

Cette dernière remarque appelle à s'interroger sur l'identité même de la structure. Par ses dimensions importantes, elle ne peut être comparée avec une fosse pour sépulture à incinération classique⁷. Il faut plutôt voir en elle le lieu même de la crémation, ce que semble confirmer l'existence de la couche charbonneuse à la base. Il pourrait donc bien s'agir d'un *ustrinum*, mais l'hypothèse d'une tombe-bûcher resterait également tout à fait recevable⁸.

Après cette première utilisation, la structure assura une fonction de fosse-dépotoir et son histoire se réduisit à une succession d'apports divers et de remaniements dont la chronologie peut être établie ainsi pour quelques matériels particuliers :

- rejet des tessons issus du même vase,
- rejet des os humains non brûlés,
- rejet des ossements animaux non brûlés au centre de la fosse. On peut supposer d'après leur position qu'ils ont été enfouis dans un trou creusé dans le remplissage préexistant, ou abandonnés ou piégés dans une dépression créée par le tassement naturel de ce dernier.

5. Duda, 1989, p. 462.

6. Duda, 1981.

7. Exceptionnellement, des incinérations peuvent se trouver déposées dans des fosses d'une dimension propre à recevoir une inhumation, comme aux Grandes Terres à Neuviac (Dordogne). Voir : Chevillot et Moissat, 1980.

8. Bien que cela paraisse une hypothèse peu probable, nous ne pouvons complètement éliminer l'éventualité d'une sépulture à incinération antique voisine détruite, lors des aménagements carolingiens et dont des restes auraient fait partie des rejets initiaux du comblement de la fosse.

Deux remarques peuvent être émises à propos de cette fonction finale de fosse-dépotoir :

— la présence de restes humains non brûlés ne peut pas être ici assimilée à une sépulture. En effet la composition de ces restes (cf. *infra*) et leur répartition topographique paraissent tout à fait incompatibles avec le dépôt volontaire d'un cadavre en vue d'une inhumation. Il est beaucoup plus vraisemblable que nous soyons en présence de restes résiduels provenant d'une sépulture antique ou historique voisine détruite accidentellement ou volontairement (réduction) : pendant le haut Moyen-Age, des inhumations se retrouvent fréquemment au cœur même de l'habitat⁹.

— par la composition de son comblement, sédiment charbonneux à éléments calcaires rubéfiés, la fosse n'est pas sans rappeler le modèle connu par ailleurs des fosses-foyers¹⁰. Cependant, hormis les restes humains du dépôt primitif et cinq fragments osseux animaux, aucun matériel ne porte de trace de contact avec le feu. Il faut donc exclure l'hypothèse de charbons et débris de calcaire rubéfiés issus d'une combustion *in situ*, car on ne comprendrait pas alors la différence de traitement thermique observée entre les artefacts et les pierres contenus dans le remplissage. L'apport de vidanges de foyers semble une explication plus plausible pour la présence des niveaux charbonneux dans le remplissage.

L'ensemble de ces constatations peut donner lieu, en conclusion, à deux hypothèses :

- le creusement de la fosse n°6 est bien contemporain de la mise en place des autres structures du site, et les restes incinérés se rapportent à la même période, c'est-à-dire l'époque carolingienne ;
- il s'agit du réemploi d'une fosse préexistante et les os brûlés doivent être considérés comme résiduels.

S'il paraît bien difficile en l'absence de datation radiocarbone – qui ne serait d'ailleurs pas nécessairement significative, compte tenu de la fourchette à 95% de certitude, dans

9. *Un village...*, p. 166-167 ; Treffort, 1994 ; Blanchet, 1993 ; Buechez, 1995.

10. *Un village...*, p. 248-250 ; Carré, 1988 ; Lacombe & Moissat, 1993.

l'hypothèse, par exemple, d'une incinération mérovingienne – de retenir fermement l'une ou l'autre de ces hypothèses, nous sommes malgré tout tentés de privilégier la première, la petite taille de la fosse ne pouvant laisser supposer qu'elle ait pu rester ouverte longtemps, sauf entretien particulier. Surtout, la présence de tessons carolingiens sur son fond prouve que cette structure ne peut être dissociée du reste de la partie fouillée du site.

Le mobilier archéologique (fig. 20)

Le mobilier médiéval recueilli dans les diverses structures et la fosse naturelle paraît homogène. Il s'agit pour l'essentiel de petits fragments de céramique, à pâte rose ou blanche, à dégraissant siliceux abondant. Les quelques débris présentant quelque caractère sont des fragments de bords éversés (n°2-4, 7, 8), un tesson d'une jatte ou d'un bol (n°1), un fragment d'anse ornée de sillons longitudinaux (n°5). 21 tessons venant de la fosse 6 permettent de restituer l'ouverture et le fond d'un récipient globulaire à panse rythmée de cannelures horizontales (n°9 et 10). Aucun tesson ne porte de glaçure. Ces vestiges, pour modestes qu'ils soient, sont suffisamment caractéristiques pour assigner aux structures qui les ont livrés une datation carolingienne, voire à la charnière des X^e et XI^e siècles. De ce fait, les débris de *tegulae* ou de pilettes d'hypocauste recueillis dans la fosse 6 et la fosse naturelle, de même que quelques tessons protohistoriques (dont un à cordon digité, n°6) et silex doivent-ils être tenus pour résiduels.

Le mobilier recueilli comporte encore 2 clous (n°11) et 7 fragments de meules plates en grès venant de la fosse 6, une scorie de fer dans le trou de poteau 1. On signalera encore de rares restes de faune dont deux fragments d'incisives d'équidés dans les trous de poteaux 1 et 13, un débris de molaire d'ovi-capridé dans la fosse naturelle.

Commentaires et conclusion

Si l'"enclos" observé en prospection aérienne sur le site du Champ de l'Eglise à Agris ne correspond pas à une structure anthropique, mais ne relève que d'événements géologiques karstiques, silex et tessons indiquent une

fréquentation préhistorique de l'endroit, peut-être néolithique, sûrement protohistorique, précédant une installation gallo-romaine dont la nature reste encore indéterminée (habitat aisé ? sanctuaire ?). Les traces de ce dernier, à défaut de fouilles, pourraient peut-être être révélées par des prospections aéroportées réalisées dans des conditions favorables.

Les vestiges dégagés en 1994, compte tenu de la modicité de l'espace fouillé, ne permettent pas d'observations précises quant au type des constructions présentes et à l'organisation de l'habitat, mais la mise en évidence de l'existence d'un habitat du haut Moyen-Age, carolingien ou au plus tard de la transition du X^e au XI^e siècle, non oublié par des constructions postérieures, est appréciable, compte tenu de la rareté générale de telles traces en France, et en Centre-Ouest en particulier. On ne peut douter que ce site pourrait être étudié avec grand profit, et que, d'un point de vue local, des recherches plus approfondies fourniraient un éclairage bienvenu pour la compréhension de l'utilisation de la grotte des Perrats et des autres sites troglodytes du karst de La Rochefoucauld, fréquentés eux aussi pendant la même période¹¹.

Les aménagements anthropiques découverts datent du haut Moyen-Age. Il s'agit de traces de constructions sur poteaux, structures bien connues en milieu rural à l'époque mérovingienne et toujours habituelles à l'époque carolingienne¹².

La fosse 6, quant à elle, n'est pas sans poser problème, du moins en l'état actuel des connaissances archéologiques sur le haut Moyen-Age. Non à cause des ossements non brûlés de la partie supérieure du remplissage, probablement vestiges résiduels provenant d'une sépulture détruite, qui pourrait d'ailleurs dater aussi du haut Moyen-Age, et s'être trouvée à proximité¹³, mais du fait de la présence des ossements incinérés semblant effectivement appartenir au comblement d'origine.

En effet, le traitement du cadavre par le feu paraît incompatible avec une datation

11. Gomez de Soto, 1995.

12. Cf. note 9.

13. *Un village...*, p. 166-167.

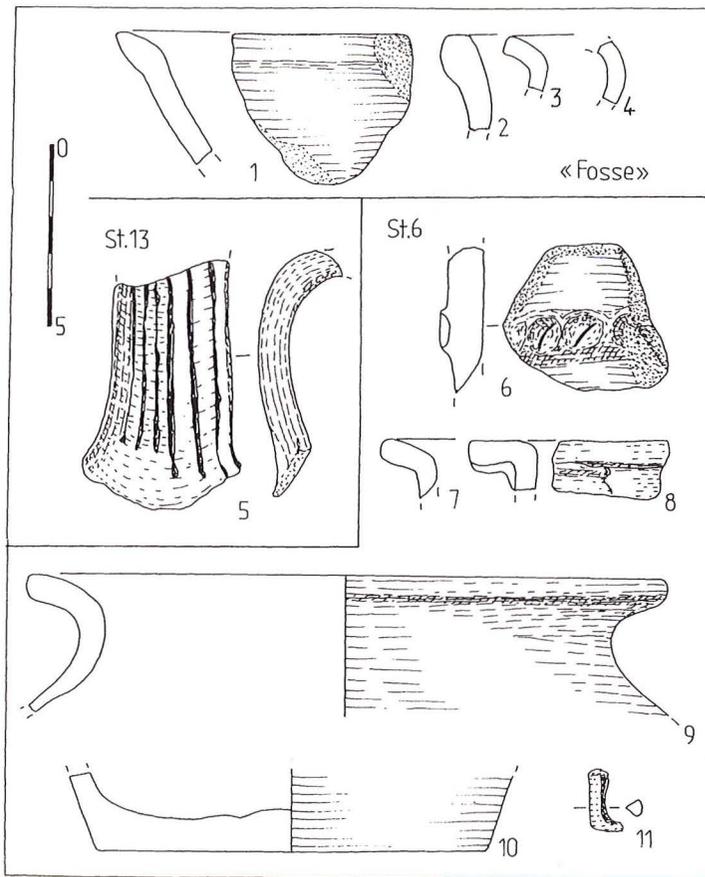


Fig. 20 : Mobilier de l'habitat carolingien.
Céramique sauf 11 : fer.

carolingienne. Si la pratique de l'incinération demeure vivace au moins jusqu'à la fin du VIII^e siècle dans l'espace saxon – c'est d'ailleurs à ce peuple que s'adresse l'interdiction du capitulaire *De Partibus Saxoniae* de Charlemagne¹⁴ – elle semble disparaître dès la fin du VI^e siècle dans le nord de la France¹⁵ et sa présence dans notre région après l'Antiquité tardive demeure conjecturale. D'autre part, les exemples mérovingiens se présentent comme des enfouissements, en terre libre, de dépôts d'ossements calcinés mesurant de 20 à 30 cm de diamètre. La tombe associée au bûcher funéraire

n'est pas, contrairement à l'époque gallo-romaine, attestée.

Aussi, les restes humains incinérés d'Agris paraissent-ils anachroniques pour l'époque à laquelle les données objectives de terrain conduisent à les assigner, sauf à considérer que les critères actuellement admis pour la datation de la céramique carolingienne du Centre-Ouest manquent encore de précision¹⁶. Du caractère apparemment marginal de cette incinération peuvent être proposées diverses interprétations : christianisation encore imparfaite, élimination, par crainte de contagion, du cadavre d'une personne décédée d'une maladie redoutée, comme cela s'est produit au cours de certaines épidémies de peste, pratique judiciaire, etc.

Il faut aussi se demander si cette marginalité est bien réelle. A-t-on toute certitude que certaines des fosses-foyers reconnues dans un nombre maintenant notable de villages du haut Moyen-Age ne présentaient pas des caractères proches ou analogues à ceux qui ont pu être mis en évidence ici ?

L'identification de débris d'ossements humains brûlés est un exercice qui ne va pas nécessairement de soi. A titre de comparaison, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que, voici encore peu, les tombes d'enfants très jeunes ou décédés en période périnatale paraissaient exceptionnelles dans le sol des habitats gallo-romains, pour la simple raison que la plupart des archéologues, incapables de les reconnaître, les rejetaient avec la faune, qui elle-même ne bénéficiait que rarement d'une étude ?

Enfin, l'éclairage apporté par la fouille nous amène à proposer deux interprétations possibles

14. M.G.H., *Capit regnum francorum*, I, p. 69.

15. Seiller, 1978 ; Piton, 1985, p. 19-20 ; Legoux, 1988, p. 81 ; Demolon, 1986.

16. Avant les fouilles de la motte d'Andonne à Villejoubert, on ne pouvait envisager l'usage de glaçures sur céramique dès le X^e siècle en Centre-Ouest.

pour le toponyme "Champ de l'Église". La première serait la mention d'une possession ecclésiastique ancienne. La seconde, le souvenir de l'existence effective d'un édifice de culte disparu, que la présence d'un habitat pouvait justifier, et qui put succéder à un sanctuaire antique (dont l'existence ne reste, en l'état actuel de l'information, qu'hypothétique). Un tel édifice aurait pu subsister quelque temps alors que le village lui-même, bâti en matériaux périssables, avait disparu. Il aurait alors précédé l'église paroissiale actuelle, dont l'édification ne remonte qu'au XII^e siècle. Il en faudrait conclure, dans ce cas, à un déplacement du centre paroissial au profit de celui que nous connaissons de nos jours.

3. ÉTUDE DES RESTES HUMAINS

(B. BOULESTIN)

3.1. Les restes humains brûlés

Les restes humains brûlés sont représentés par 25 fragments dont le poids total est de 47 g. La coloration des différentes pièces (sur laquelle nous allons revenir), la fragmentation dans le plan du diploë pour les éléments de crâne et les fissurations transversales pour les diaphyses d'os long indiquent sans conteste des os brûlés frais à haute température¹⁷. Il est donc tout à fait certain que nous sommes ici en présence d'une incinération *stricto sensu* et non pas d'os brûlés accidentellement.

Anatomiquement, les restes se répartissent ainsi :

— calva : 10 fragments dont 6 de pariétal et 1 de frontal. Poids : 29 g.

— mandibule : 1 fragment de mandibule (partie au-dessus et en avant de l'orifice du foramen mandibulaire gauche). Poids : 1 g.

— squelette appendiculaire : 14 fragments dont 1 de *capitulum* huméral, 1 de diaphyse tibiale au niveau du bord antérieur, 1 de diaphyse humérale, 1 de diaphyse fémorale et 10 de diaphyses indéterminées. Poids : 17 g.

Ces restes correspondent à ceux d'une seule personne adulte ou de taille adulte. L'existence

de plusieurs portions de sutures crâniennes libres permet d'éliminer la possibilité d'un âge très avancé pour ce sujet, mais une estimation plus précise n'est pas possible. Le sexe de l'individu n'est pas déterminable.

Le poids du squelette céphalique représente ici 64 % du poids total des os, le poids du squelette appendiculaire 26 %. Le squelette du tronc n'est pas représenté. Cette répartition des poids diffère considérablement de celle mesurée sur squelette sec complet où l'extrémité céphalique, le tronc et les membres représentent respectivement 20,4 %, 17,0 % et 62,6 % du poids total des os¹⁸. Étant donné les incertitudes portant sur le type de la structure et surtout sur les modalités et l'importance des remaniements supposés, il n'est pas possible de dire si cette différence relève de la pratique funéraire ou de la taphonomie.

La coloration des os présente des variations selon les pièces – les températures correspondantes sont données d'après les résultats de A. Susini et J. Wahl¹⁹ : les os du crâne sont gris-bleu sur la face endocrânienne (~ 550°), blanc crayeux sur la face exocrânienne (~ 700°) ; le fragment de mandibule est gris-blanc (~ 650°) ; les fragments d'os longs sont noirs à blancs (~ 300° à 700°). Nous pouvons donc retenir pour ces restes une température de combustion moyenne de 600° à 700°, quelques éléments ayant été cependant moins chauffés. L'absence de large fissure sur les os longs confirme que la température d'incinération n'a probablement pas dépassé 700°²⁰.

3.2. Les restes humains non brûlés

L'ensemble des restes humains non brûlés comprend 14 pièces représentant un poids total de 38 g et se décompose ainsi :

- 1 vertèbre cervicale moyenne,
- 1 fragment de *sacrum*,
- 1 fragment de côte gauche (région du tubercule costal),
- 1 fragment de côte droite (corps au niveau de l'arc moyen),

18. Krogman, 1978, tabl. 81.

19. Susini *et al.*, 1988, tabl. 1.

20. *Ibid.*, p. 57.

17. Guillon, 1986.

- 1 fragment de clavicule gauche (fragment latéral dans la région d'insertion du deltoïde),
- 2 fragments de diaphyse de *fibula*,
- 1 troisième métatarsien droit,
- 1 quatrième métatarsien gauche (tête détruite),

- 2 phalanges proximales d'*hallux* (une droite et une gauche symétriques),
- 1 tête de phalange moyenne ou distale de pied,
- 2 dents (34 et 45 ?).

Ces restes correspondent à ceux d'un seul individu adulte de sexe non déterminable.

BIBLIOGRAPHIE

- Blanchet J.-C., 1993. Ile-de France, *Gallia-Informations*, p. 1-175.
- Buchez N., 1995. Un habitat du haut Moyen-Age à Bussy-Saint-Georges, "Les Dix Huit Arpents" (Seine-et-Marne), in : Lorren C. et Perin P. (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen-Age, Actes des XIV^e Journées int. d'Arch. mérovingienne (Guiry-en-Vexin/Paris 4-8 fév. 1993)*, Rouen.
- Carré F., 1988. Le site archéologique de Tournedos sur Seine (Eure) : premiers résultats, *Haute-Normandie Arch.*, I, 1988, p. 43-61.
- Chevillot C. et Moissat J.-Cl., 1980. Une sépulture gallo-romaine à incinération (II^e siècle) au lieu-dit "Les Grandes Terres", commune de Neuvic. Réflexions sur les rites funéraires, *Bull. Soc. hist. et arch. du Périgord*, CVII.
- Demolon P., 1986. Les sépultures privilégiées mérovingiennes dans la France septentrionale, in : *L'inhumation privilégiée du IV^e au VIII^e siècles en Occident*, de Boccard, Paris, p. 57-61.
- Duday H., 1981. Étude des restes osseux provenant de la nécropole de "Las Peyros" à Couffoulens (Aude), in : Passelac M., Rancoule G. et Solier Y., La nécropole de "Las Peyros" à Couffoulens (Aude) (découverte d'un second groupe de tombes), *Rev. arch. de Narbonnaise*, XIV, p. 54-70.
- Duday H., 1989. La nécropole du Peyrou à Agde (Hérault), étude anthropologique, in : Nickels A., *Agde, la nécropole du premier Age du Fer*. supplément 19 à *Rev. arch. de Narbonnaise*, éd. du C.N.R.S., Paris, p. 459-472.
- Gomez de Soto J., 1995. *La grotte des Pervats à Agris (Charente). 1981-1994. Étude préliminaire*, éd. Soc. d'Arch. et d'Hist. du Pays Chauvinois, Chauvigny.
- Guillon F., 1986. Brûlés frais ou brûlés secs ?, in : Duday H. et Masset C. (dir.), *Anthropologie physique et archéologie. Méthodes d'étude des sépultures*. Éd. du C.N.R.S., Paris, p. 191-194.
- Incinérations et inhumations dans l'Occident romain, Actes du colloque de Toulouse 1987*, 1991.
- Lacombe C. et Moissat J.-C., Traces d'un habitat mérovingien à La Forêt. Commune de Saint-Léon-sur-l'Isle (Dordogne), *Doc. d'Arch. et d'Hist. Périgourdines*, 8, 1993, p. 101-121.
- Legoux R., 1988. La nécropole mérovingienne de Bulles (Oise) : caractères généraux et particularismes, *Rev. Arch. Picardie*, 3-4, p. 81-88.
- Krogman W. M., 1978. *The Human Skeleton in Forensic Medicine*. éd. Charles C. Thomas, Springfield.
- Piton D., 1985. *La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu*, Berck-sur-Mer.
- Seiller C., 1978. Quelques particularités des cimetières mérovingiens du nord-ouest de la France, in : *Centenaire de l'Abbé Cochet, 1975*, Rouen, II, p. 477-487.
- Susini A., Baud C.-A. et Tochon-Danguy H.-J., 1988. Identification d'un traitement thermique des os préhistoriques humains, in : Buchet L. (dir.), *Anthropologie et histoire ou anthropologie historique? Actes des troisièmes journées anthropologiques de Valbonne*, Notes et Monographies techniques, n° 24, éd. du C.N.R.S., Paris, p. 43-67.
- Treffort C., 1994. Entre discours et réalité : le dossier documentaire du cimetière au début du Moyen-Age (V^e-XI^e siècles), in : *Vie et Mort dans l'Occident chrétien*, colloque du G.D.R. 94, Orléans, prétirages, p. 2-4.
- Un village au temps de Charlemagne*, éd. des Musées Nationaux, Paris, 1988.